



Commune de Vandœuvres

Introduction

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'Exécutif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif de l'année 2015 et vous en souhaite une bonne lecture.

Avant que n'interviennent les événements survenus en 2016, la commune de Vandœuvres a travaillé en 2015 à l'avancement du projet Esplanade et au développement du projet de caserne et d'un bâtiment pour la voirie sur la parcelle dite Gardy. Pour analyser les nombreuses demandes d'autorisation de construire déposées chaque année et se positionner plus clairement par rapport à la densification de la zone villa (article 59 de la loi sur les constructions et installations diverses), la commune s'est engagée à mener une révision du plan directeur communal.

Concernant les infrastructures publiques, la commune a terminé des travaux d'envergure au chemin des Hauts-Crêts. Depuis des années, elle opte pour des revêtements phonoabsorbants pour ses routes, notamment dans une perspective d'assainissement du bruit routier (ordonnance fédérale). Elle a finalisé l'installation des candélabres LED pour son éclairage public, inauguré un nouvel éco-point et installé un abri à vélo couvert.

Pour le jeune public, Vandœuvres a investi pour aménager des jeux dans le préau de l'ancienne école, permis aux écoles de disposer de tablettes numériques et d'élargir les structures d'accueil en dehors des horaires scolaires. La mairie a trouvé des solutions permettant d'alimenter la commune d'un débit internet minimum, moderniser son site et son journal communal.



Sur le plan social, notre commune a accueilli des manifestations sportives et culturelles, et elle a organisé les traditionnels événements et sorties pour ses seniors. Elle s'est engagée dans des démarches de rapprochement intercommunal en matière de sécurité, pour la police municipale et la compagnie de sapeurs-pompiers. L'administration communale s'adapte pour répondre aux exigences cantonales et fédérales en matière de comptabilité (MCH-2) et de finances (Fonds FIDU).

En juin, la population a élu son nouveau conseil municipal pour la législature 2015-2020. Dès la première séance, les conseillers se sont attelés à la tâche en restructurant les 10 commissions et en organisant des sous-commissions, dans une ambiance de travail sereine et constructive.

L'équipe exécutive, qui comprend deux nouveaux adjoints, remercie l'administration communale et les conseillers municipaux pour leur travail et leur engagement, dans le but d'agrémenter la vie de leurs concitoyens et de faire avancer de nombreux projets.

Catherine Kuffer Maire

Editeur: Commune de Vandœuvres, octobre 2016

Conception graphique : Anagramme - Genève www.anagramme.ch



introduction	Z	
Exécutif communal Conseil municipal Commissions du Conseil municipal Activités du Conseil municipal Personnel communal Etat civil Statistique - Variation de la population Activités relatives au secteur privé	4 4 5 6 8 8 9	
Activités des Commissions Aide sociale et humanitaire Aménagement du territoire et urbanisme Travaux Culture et manifestations Énergie et environnement Jeunesse et sport Finances et administration Routes et mobilité Information et publications Sécurité et mobilité	12 14 16 17 21 23 26 28 29 30	
Groupements communaux Compagnie des Sapeurs-pompiers Les Vand'Oeuvriennes Club de bridge Protection civile – ORPC Seymaz	32 33 33 34	

Compte rendu financier

Fonctionnement	36
Bilans comparés au 31 décembre 2014 et 2015	37
Bouclement des comptes 2015	39
Fortune nette au 31 décembre 2015	40
Compte budgétaire 2015 de fonctionnement	41
Charges par nature	41
Revenus par nature	42
Investissements 2015	42
Rapport de l'organe de révision	43

Autorités communales, au 31 décembre 2015

Législature 2011 - 2015



Catherine KUFFER Maire élue depuis 1995 Maire depuis 2003



Véronique LÉVÊQUE Adjointe élue depuis 1999 Adjointe depuis 2015



Hervé DESPLAND Adjoint élu depuis 2007 Adjoint depuis 2015

Exécutif communal

Ont laissé leur place à l'exécutif:

Emmanuel FOËX, Adjoint Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Adjointe Bertrand REICH, Administrateur provisoire

Bureau du Conseil municipal



Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC) Présidente (VOV) Vice-présidente élue depuis 2011



Floriane ERMACORA élue depuis 2011



Ariane de LISLE-SARASIN (EC) Secrétaire élue depuis 2007





Federico ABRAR (EC) élu depuis 2015



Jean-Pierre GARDIOL (VOV) élu depuis 2011



Alain JAQUES (EC) élu depuis 2015



Pascal LIENGME (EC) élu depuis 2011



Laurence MISEREZ (EC) élue depuis 2015



Philippe MOREL (VOV) élu depuis 2015



Alexandre **OLTRAMARE** (EC) élu depuis 2015



Catherine PICTET élue depuis 2015



Eric PROVINI élu depuis 2015



Maxime PROVINI élu depuis 2014



Christian SCHMITZ (EC) élu depuis 2011



Gilonne VERMEIL (EC) élue depuis 2007



Lorin VOUTAT (EC) élu depuis 2007



Ronald ZACHARIAS (VOV) élu depuis 2014

Ont quitté le Conseil municipal:

Pierre-Yves LOEPFE (VOV), élu depuis 2012 Julien PRADERVAND (VL), élu depuis 2011 René STALDER (VL), élu depuis 2011 Christine TURRETTINI (EC), élue depuis 2011

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges) Entente communale (EC): 13 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV): 4

Répartition des fonctions et délégation des compétences , dès le 2 juin 2015

selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes (B 6 05)

Catherine KUFFER, Maire

Remplaçants: les deux adjoints

Remplaçant: Hervé Despland

Administration, budget, finances, personnel, juridique; aménagement du territoire, urbanisme; sécurité routière, mobilité, transports; sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile; relations avec l'ACG et les groupements intercommunaux; état civil.

Véronique LÉVÊQUE, Adjointe

Ecole, bibliobus ; sports, loisirs, santé ; communication et technologies de l'information ; culture,

Hervé DESPLAND, Adjoint

manifestations, aînés.

Remplaçante : Véronique LÉVÊQUE

Aide sociale et humanitaire ; travaux (routes, canalisations, bâtiments) ; environnement, paysage, eau, cimetière, parcs publics ; gestion des déchets ; énergie ; SIG, Swisscom.

Commissions permanentes du Conseil municipal, au 1er juin 2015

La désignation des membres des diverses commissions, ainsi que la nomination de leurs président et vice-président a été acceptée à l'unanimité. (EC) = Entente communale et VOV = Vand'Oeuvres pour Vous

Aide sociale et humanitaire

Présidente: Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-présidente : Mme Catherine PICTET (EC)

Membres:

EC: MM. Alain JAQUES, Maxime PROVINI et Lorin

VOUTAT

VOV: MM. J.-P. GARDIOL, Philippe MOREL

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente: Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente: Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Membres:

EC: MM. Federico ABRAR, Alain JAQUES, Alexandre

OLTRAMARE et Eric PROVINI VOV : M. Ronald ZACHARIAS

Travaux

Présidente: Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Vice-présidente : Mme Claire HUYGHUES-

DESPOINTES (EC)

Membres:

EC: Mme et MM. Pascal LIENGME, Laurence MISEREZ,

Alexandre OLTRAMARE et Lorin VOUTAT

VOV: M. Ronald ZACHARIAS

Culture, patrimoine et manifestations communales

Présidente: Mme Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)

Vice-présidente: Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Membres:

EC: Mme et MM. Pascal LIENGME, Catherine PICTET

et Maxime PROVINI

VOV: Mme et M. Floriane ERMACORA et Jean-Pierre

GARDIOL

Energie et environnement

Président: M. Maxime PROVINI (EC)

Vice-président : M. Alexandre OLTRAMARE (EC)

Membres:

EC: Mmes et M. Ariane de LISLE-SARASIN, Pascal

LIENGME et Gilonne VERMEIL

VOV: MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Vice-président : M. Philippe MOREL (VOV)

Membres:

EC: Mmes et MM. Federico ABRAR, Claire

HUYGHUES-DESPOINTES, Alain JAQUES, Laurence

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

MISEREZ, Eric PROVINI, Maxime PROVINI et Lorin VOUTAT

VOV : Mme et M. Floriane ERMACORA et

Jean-Pierre GARDIOL

Information et publications

Président : M. Eric PROVINI (EC)

Vice-président : M. Federico ABRAR (EC)

Membres:

EC : Mmes et M. Ariane de LISLE SARASIN, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Laurence MISEREZ et

Lorin VOUTAT

VOV: Mme et M. Floriane ERMACORA et

Jean-Pierre GARDIOL

Jeunesse et sports

Présidente: Mme Laurence MISEREZ (EC)

Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Membres:

EC: MM. Federico ABRAR, Alexandre OLTRAMARE

et Christian SCHMITZ

VOV: Mme Floriane ERMACORA et Jean-Pierre

GARDIOL

Naturalisations

Président: M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)

Vice-président : M. Alain JAQUES (EC)

Membres:

EC: Mmes et MM. Claire HUYGHUES-DESPOINTES,

Catherine PICTET, Maxime PROVINI et Christian

SCHMITZ

VOV: Mme Floriane ERMACORA

Sécurité et mobilité

Président: M. Lorin VOUTAT (EC)

Vice-président: M. Christian SCHMITZ (EC)

Membres:

EC: Mme et MM. Federico ABRAR, Catherine

PICTET et Eric PROVINI

VOV: MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

Commissions, nombre de réunions en 2015

du 1er janvier au 31 mai

Aide sociale et humanitaire

Aménagement du territoire et urbanisme	6
Bâtiments	1
Culture et manifestations	3
Énergie et développement durable	0
Environnement et paysage	1
Financière et administrative	2
Information et publications	1
Jeunesse et sports	2
Routes et mobilité	1
Sécurité et naturalisations	4

du 1^{er} juin au 31 décembre Aide sociale et humanitaire

Culture, patrimoine et manifestations	2
communales	
Énergie et environnement	2
Financière et administrative	3
Information et publications	4
Jeunesse et sports	3
Naturalisations	2
Sécurité et mobilité	2
Travaux	2

Aménagement du territoire et urbanisme

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu cinq séances ordinaires entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2015, et six séances ordinaires entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2015, selon le calendrier ci-dessous :

19 janvier

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- ▶ Proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit de 320'000 F (TTC) destiné aux travaux d'implantation de trois aires de jeux, sises dans les préaux de l'école, 4 route de Pressy, approuvée par 8 voix favorables, 4 voix défavorables et 2 abstentions.
- Proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit d'engagement et les moyens de le couvrir-Crédit de 1'150'000 F destiné à l'acquisition de la parcelle N° 1176, feuille 39 de la commune de Vandœuvres, propriété de Madame Françoise GARDY et de Monsieur Fernand GARDY, approuvée par 15 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Cession, à titre gratuit, à la commune de Vandœuvres, de la parcelle N° 3181 et constitution d'une

Activités du Conseil municipal (suite)

servitude de construction et d'une servitude de distance et vue droite, sur la parcelle N° 3181, approuvée par 15 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

24 février

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Dérogation au rapport des surfaces (article 59, al. 4, let b LCI), approuvée par 14 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

23 mars

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Renvoi des comptes 2014 à la commission Financière et administrative, approuvé par 15 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

27 avril

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissements, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014, approuvée par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir, approuvée par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Dérogation au rapport des surfaces (article 59, al. 4, let b) LCI), approuvée par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention.

18 mai

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- Motions:
- ▶ Etude en vue de l'achat d'un bien immobilier afin d'accueillir des personnes en fin de vie sur le même concept que la Maison de Tara à Chêne-Bourgeries (http://www.lamaisondetara.ch/fr/), déposée sur le bureau de l'Exécutif pour information.
- Motion M 8 : Parking communal il n'y a pas lieu de changer ce qui avait été prévu, acceptée par 10 voix favorables, 0 voix défavorable et 4 abstentions.

Législature 2015-2020

2 juin

- ▶ Prestation de serment des conseillers municipaux.
- ▶ Élection du bureau du conseil municipal.

- ▶ Répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints (selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes).
- ▶ Désignation des diverses commissions permanentes, de leurs membres et de leurs présidents et vice-présidents.

23 juin

- Prestation de serment de deux conseillers municipaux.
- Comptes rendus des séances de commissions.

14 septembre

- Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2016
- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- ▶ Budget de fonctionnement 2016 et taux du centime additionnel, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstentions.
- ▶ Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2016, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstentions.
- ▶ Indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstentions.
- Délégation de pouvoir à l'Exécutif pour la passation d'actes authentiques, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention
- ▶ Résolution :
- Nomination du caporal Léonard Schlaepfer au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Vandœuvres, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention
- ▶ Pétition :
- Pétition « pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée », renvoyée au maire par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention.

12 octobre

- Comptes rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- Dérogation au rapport des surfaces (article 59, al. 4, let b) LCI), renvoyée à la commission Aménagement du territoire et urbanisme par 10 voix favorables, 2 voix défavorables 0 abstention

Activités du Conseil municipal (suite)

9 novembre

- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2016, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- ▶ Indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- ▶ Budget de fonctionnement 2016 et taux du centime additionnel, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- ▶ Proposition du Maire relative à une modification du règlement du Conseil municipal, approuvée par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

Dérogation au rapport des surfaces (article 59, al. 4, let b) LCI), approuvée par 12 voix favorables, 1 voix défavorable et 0 abstention.

7 décembre

- Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2015 relatif au subventionnement d'un poste de coordinateur à l'Hospice général, dans le cadre de la politique de solidarité avec les migrants, et les moyens de le couvrir, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

Personnel communal

Administration

M. Thierry BRICHET, Mlle Liliane CLEMENT, Mme Francine ROCHERIEUX, Mme Aline SCHENK, **Mme Liliane WAECHTER**

Cantonniers

M. Pierre PUGIN, M. Christophe SCHMIDT, M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE

Jardinier

M. Fernando COELHO

Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO, Mlle Jennifer SORLUT, Mme Isabelle VALOT, M. Jean-François VALOT

Patrouilleuses scolaires

Mme Maria-Benita DELL'ACQUA, Mme Monique FEHLMANN, Mme Jacqueline FILLION, Mme Anne **STUBBE**

Police municipale

M. Frédéric BENNICL









Etat civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement.

En 2015

105 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :

- 51 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 38 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 16 demandes de fiancés de nationalité étrangère.
- 1862 actes ont été délivrés.
- 873 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Toutes les personnes originaires de nos communes doivent être saisies dans le système Infostar.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

- 116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil;
- 48 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil;
- 38 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations

Nouvelle procédure

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2015, 134 dossiers en vue de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 207 personnes.

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

295 personnes ont sollicité une procédure de naturalisation et acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 37 pour Vandœuvres;

27 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont aucune pour Vandœuvres;

17 personnes suisses ont acquis le droit de cité de l'une des communes de l'arrondissement, dont 1 pour Vandœuvres.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandœuvres.

Statistiques 2015 - 2014

	Naiss	ances	Reco	nnais- sance	Ma (célébra	riages ations)	Parter	nariats		ration nom *		Décès	pour	landat cause titude
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Anières	0	0	4	0	7	5	0	0	4	1	3	3	1	0
Choulex	0	0	2	0	5	7	0	0	1	2	2	2	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	1	6	28	25	2	1	8	5	454	443	0	2
Cologny	0	1	2	3	26	41	1	0	1	3	32	40	0	1
Corsier	0	0	1	3	5	6	1	0	2	1	3	0	0	4
Gy	0	0	4	1	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0
Hermance	0	0	3	0	24	16	0	0	1	0	11	5	0	0
Meinier	0	0	3	5	14	8	0	0	2	1	3	5	0	0
Vandœuvres	0	0	4	2	62	71	3	0	3	2	6	7	3	0
Autres**			11	2					7	2			1	2
Total	0	1	35	22	172	180	7	1	31	17	514	505	5	9

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2015

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2674	2573	2586	2589	2542

^{**}Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 45 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 6 janvier au 23 décembre 2015, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1er juillet 2016

36 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit :

Préavis communaux	Autorisations OAC-DU (*)	Requêtes refusées par le DU (*)
Préavis favorables	24	1
Préavis défavorables	1	0
Autorisations sans préavis communal	10	0

(*) OAC-DALE : Office des autorisations de construire – Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 5 constructions de villas ou habitats groupés, avec ou sans aménagements extérieurs
- 14 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications du projet initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires, sondes géothermiques)
- 14 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, etc...)
- 0 aménagement routier canalisation assainissement renaturation nants
- 3 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

2. Dossiers de l'an 2015 actuellement en suspens au DALE ou projets abandonnés

9 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis Communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	6
Préavis défavorables	2
Dossiers abandonnés	1

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 5 construction de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- 2 agrandissements, transformations intérieures et extérieures de bâtiments
- 0 aménagements extérieurs (clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, garages, piscines, pool-house, etc...)
- 2 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (Office des autorisations de construire)

Activités des Commissions



Aide sociale et humanitaire

La commission de l'aide sociale et humanitaire doit procéder à un tri parmi les nombreuses demandes qui lui parviennent. Bénéficiant d'un budget d'environ 2% des charges communales, son action est présente sur des projets en Suisse et à l'étranger.

Le budget annuel est de CHF 100'000.- pour l'aide humanitaire et de CHF 85'000.- pour l'aide sociale. Se réunissant plusieurs fois par année, cette commission étudie les nombreux dossiers qui lui parviennent et auditionne les personnes qui souhaitent présenter leurs projets.

Les projets cités ci-dessous ont répondu aux critères de la commission Aide sociale et humanitaire. Ce sont des organisations de taille moyenne, présentant des budgets clairs et la réalisation de projets concrets sur le terrain. Certaines sont suivies depuis plusieurs années par la commune.

Soutiens

ASSOCIATION MIMAN au Bénin Fr. 2'880.- représentant le montant nécessaire à la construction d'un hangar et à l'achat d'un moteur pour presse à huile.

NOUVELLE PLANETE Fr. 4'000.- pour un projet d'entraide, concernant la fourniture d'eau potable à un village de Madagascar.

ONE ACTION Fr. 3'000.-, la demande porte sur un projet de développement durable au Cambodge.

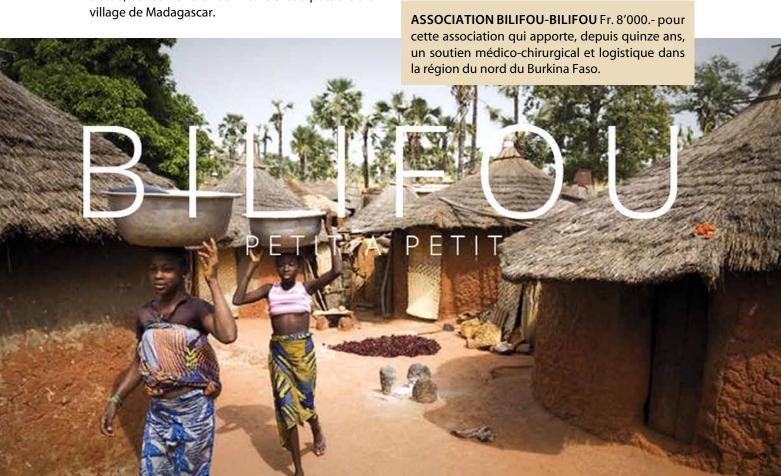
ASSOCIATION ROGER RIOU Fr. 2'000.-, ce soutien porte sur un projet de rénovation d'un canal d'irrigation, en Haïti, dont les habitants dépendent pour leurs récoltes.

VOIX LIBRES Fr. 3'000.- afin notamment d'apporter une aide à la scolarisation des enfants en Bolivie.

ASSOCIATION DES AMIS DU SAKTHI CHILDREN'S HOME (Madurai, Indes) Fr. 3'000.- afin de poursuivre ses actions, notamment la prise en charge des coûts liés aux études des orphelines qui poursuivent un cursus supérieur.

ARVAN Fr. 8'000.- pour un projet de château d'eau avec une alimentation par une pompe solaire au Mali.

ASSOCIATION COUP DE CŒUR BOULAD Fr. 1'000.pour l'aide à la scolarisation et le fonctionnement du dispensaire Cléopâtra à Alexandrie (soit deux bourses pour l'année scolaire 2015-2016).







SIDECOLE Fr. 10'000.- l'implication de l'association et les résultats obtenus sont de grande qualité. Pour rappel, trois membres de la commission se sont rendus sur place, en Ouganda et au Kenya.

LES AMIS DU TIBET Fr. 4'000.- pour l'amélioration de la santé et de l'agriculture pour les populations locales.

ASSOCIATION USHAGRAM Fr. 3'877.- pour soutenir la remise en état d'une barque-navette, Inde.



MATE COCIDO Fr. 7'250.-, demande spécifique portant sur l'achat du matériel didactique pour les ateliers en Argentine.

EDUCAR ES AVANZAR Fr. 3'000.- pour la fourniture de 200 pupitres pour quatre salles de classe, à l'école secondaire Susana Lopez Carazo, au Nicaragua.

FOYER BAMBI Fr. 5'000.- la demande porte sur le soutien au programme pédagogique d'éveil préscolaire 2015-2016 pour 280 enfants en Colombie.

LE SOURIRE DE CHIANG KHONG Fr. 1'500.- pour la continuité de leur travail auprès des enfants en Thaïlande.

PHARMACIENS SANS FRONTIERE SUISSE Fr. 2'500.pour des projets menés à Madagascar afin de lutter contre les médicaments contrefaits.

Association suisse des AMIS DE SŒUR EMMANUELLE Fr. 3'400.- ont été octroyés pour le programme « BE IN HOPE », un lieu d'accueil pour les enfants des rues de la ville de Juba, capitale du Sud-Soudan.

HUMANIUM Fr. 4'000.- pour un projet d'éducation et de nutrition à Madagascar.

Le PONT DU MALI Fr. 2'000.- ont été octroyés pour la construction d'une école professionnelle au Mali.

ASSIKLOASSI Fr. 3'000.- ont été accordés à cette association pour la construction d'un bâtiment de trois salles de classes et des latrines au Togo.

KAICEDRA Fr. 2'000.-, pour le projet Mam Weefo afin de promouvoir la mobilité des femmes et des jeunes filles en leur permettant d'acquérir un vélo à prix social, afin qu'elles puissent exercer une activité rémunératrice ou se rendre à l'école.

LE BATEAU GENEVE Fr. 3'000.- ont été octroyés pour leur travail effectué en faveur des personnes les plus démunies.

Rapport sur des structures accueillant des personnes en fin de vie

La commission Aide sociale et humanitaire a été chargée d'étudier la proposition de motion en vue de l'achat d'un bien immobilier afin d'accueillir des personnes en fin de vie sur le même concept que la Maison de Tara à Chêne-Bougeries. Cette fondation laïque à but non lucratif est reconnue d'utilité publique. Grâce au soutien de quelques communes et de donateurs privés, la Maison de Tara a ouvert ses portes en 2011. Celle-ci offre une alternative à l'hospitalisation des personnes en fin de vie, qui souhaitent vivre ce moment dans une ambiance non médicalisée et chaleureuse. En mai 2015, le Conseil municipal a invité l'exécutif à obtenir toutes les informations nécessaires qui puissent faire avancer ce dossier.

Aménagement du territoire et urbanisme

La commune a poursuivi ses études du projet de construction de logements Vandœuvres Esplanade, de l'achat de la parcelle Gardy et du développement de la zone d'infrastructures communales. La feuille de route pour une révision du plan directeur communal a été lancée.

Projet Vandœuvres Esplanade

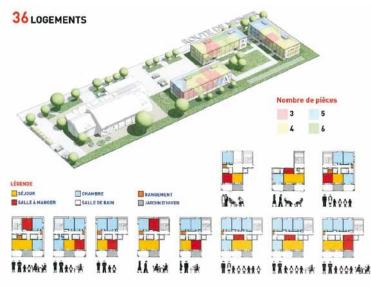
Les démarches pour ce projet se sont poursuivies durant l'année 2015. En mars, l'autorisation de construire pour le projet Esplanade a paru dans la FAO. La commune a tenu une nouvelle séance d'information à la population au mois de juin en présence des mandataires. La commune a obtenu l'autorisation de construire, sans opposition.

Le projet requalifie l'espace public en lien avec l'école et le bâtiment communal, en déplaçant la déchetterie. Il valorise le terrain vert en le déplaçant devant la salle communale. Il propose 3 édifices amenant 36 logements et 38 places de parking en sous-sol à l'usage des communiers (une centaine de places au total), une place minérale publique, un écopoint pour les logements et les habitations voisines.

Le concept énergétique répond aux normes actuelles. Il est élargi aux bâtiments scolaires. Évolutif et performant, il soulage la facture énergétique de ceux-ci. L'Exécutif souhaite trouver les meilleures solutions possibles concernant la relocalisation des tennis, les difficultés qui seront induites par le chantier, tels que l'accès à l'école et au bâtiment communal, la relocalisation de la déchetterie. Ce projet n'est pas dévolu qu'au logement, pour lequel il y a une forte demande. Il s'agira éga-

lement de réaliser divers aménagements tels que la réhabilitation du pourtour du centre communal. Ce projet de logements communaux, réservés en priorité aux Vandœuvriens, est largement soutenu par les autorités communales. La procédure de déclassement a été effectuée en zone 4B (village).

La commission Financière et administrative a étudié à plusieurs reprises durant l'année le plan financier du projet. Avec les aménagements extérieurs, le coût de cette construction (base : devis général, mai 2015) se monte à Fr. 32'350'000.-. La commune prévoit d'avancer environ 15 millions, le but est d'arriver à 50% de fonds propres et 50% d'hypothèques.





Parcelle Gardy

Lors de la séance de janvier 2015, le Conseil municipal a voté l'achat de la parcelle pour un montant de CHF 1'150'000.-.

Des mandataires ont été chargés de présenter une demande préalable d'autorisation de construire pour un centre de voirie communale et de pompiers, ainsi qu'une déchetterie en remplacement de celle amenée à disparaître dans le village. L'idée est de récupérer la surface construite actuelle, de respecter les gabarits légaux de 10 mètres de hauteur ainsi que les distances aux limites de parcelle, de présenter une toiture à deux pans sur le hangar, qui sera transformé, et de maximiser les mètres carrés à construire. La porcherie sera détruite.

La nouvelle caserne devrait accueillir les deux compagnies réunies de Vandœuvres et de Choulex. Pour ce faire, les architectes ont rencontré les corps des sapeurs-pompiers pour établir leurs besoins. La parcelle Gardy est en effet idéalement placée entre les deux communes. L'Exécutif présentera au DALE les motifs des demandes d'autorisation de construire préalables pour des locaux pompiers et voirie sur cette parcelle agricole désassujettie. Une demande préalable a été déposée le 23 décembre 2015, ainsi qu'une demande de démolition d'un entrepôt, de la porcherie et d'un couvert déposée en février 2016. Les deux sont à l'instruction.

Densification de la zone villa

La demande est constante à Genève de densifier les zones constructibles, surtout la zone villa car elle compte le moins d'habitants au mètre carré. Les directives cantonales, en cours de réflexion, pour l'application de l'art. 59 LCI (qui a été modifié en 2013) doivent aider les communes à appliquer la densification de la zone villa et la mise en œuvre du plan directeur communal. Cependant, la commune tient en particulier à préserver la biodiversité de son environnement par un développement contrôlé de sa zone villa et en limitant sa densification dans les périmètres protégés. Des domaines sont inscrits dans les « périmètres de sauvegarde de la qualité des grandes propriétés et du milieu naturel de valeur », selon le plan directeur de la commune de Vandœuvres, validé par le Conseil d'Etat le 22 juin 2007.

La problématique réside dans le fait que, même lorsque les Autorités communales donnent un préavis négatif à un projet de densification, le canton délivre l'autorisation de construire, dans 100% des cas.

Révision du plan directeur communal

La révision du plan directeur communal (datant de 2007) est un travail de longue haleine. La commission de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a recommandé de prendre contact avec une personne spécialisée dans l'élaboration d'un cahier des charges communal. Une étude approfondie des contrats de corridors biologiques devrait s'inscrire dans cet inventaire du territoire afin d'avoir un outil mis à jour qui permettra de mieux analyser les demandes d'autorisation déposées.

Plusieurs volets doivent appartenir à cette réflexion, notamment le concept énergétique territorial (nouvelle exigence cantonale), un plan directeur des chemins piétonniers, celui du « Grand paysage » et la question des zones sportives. La commune souhaite surtout développer un volet concernant la zone villa afin de poser des règles pour densifier en respectant la qualité paysagère de la commune et les particularités de son territoire.

Le choix d'un professionnel a été fait pour l'établissement des objectifs et du cahier des charges. Ce document servira ensuite de base à l'invitation de deux ou trois bureaux, afin de trouver des mandataires spécialisés dans les différents domaines (urbanisme, environnement, énergie et circulation) voire, le cas échéant, de créer un pool de compétences. Le mandat de révision du plan directeur communal fera l'objet d'un crédit d'investissement.

Projet de la parcelle sise route de Pressy 14

Il s'agit d'un projet de construction d'immeubles en habitat groupé de grand standing, d'une quarantaine de logements et de parking en sous-sol. Situé sur une parcelle de 15'000 mètres carrés, l'emprise au sol du projet est importante, mais les constructions seront bordées d'arbres séculaires. En novembre 2015, le Conseil municipal donnait son accord à l'octroi d'une dérogation de surfaces dans le cadre du projet de construction, avec un indice d'utilisation du sol de 52.66 %. Le projet, pris dans sa globalité, est de qualité et compatible avec le caractère, l'harmonie et l'aménagement du quartier. Un premier projet avait reçu l'autorisation de construire en février 2015, mais les requérants ont déposé un projet modifié en mars 2016. La commune a rendu un préavis favorable à ce projet modifié en avril et le canton a délivré l'autorisation de construire en mai



Travaux

De nombreux travaux ont été réalisés en 2015, notamment dans les immeubles de la commune et dans les écoles. Le bâtiment annexe de la mairie a bénéficié d'une solution de drainage pour lutter contre l'humidité.

Bâtiment annexe de la mairie

De sérieux problèmes d'humidité demeuraient dans l'appartement de l'annexe de la mairie. Une première étude a déjà été effectuée par un bureau spécialisé, mais un complément à celle-ci a été nécessaire afin de mieux cerner encore la provenance de ce phénomène et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier. Comme le bâtiment est classé, les solutions à envisager devaient respecter celui-ci. En juin, la commune a opté pour une solution d'électro-drainage pour la déshumidification de l'appartement du concierge. Les travaux (pose d'un fil de cuivre) ont été réalisés en septembre 2015 et des mesures seront effectuées afin de mesurer la baisse de l'humidité des murs et des sols.

Travaux

Tous les travaux qui avaient été reportés de 2014 à 2015 ont été effectués.

Dans l'école, l'entretien des toitures et des cheminées a été réalisé. Les stores ont été remplacés, l'éclairage de la salle de rythmique, ainsi que les portes voilées, ont été réparés. Un tableau numérique a été ajouté.

Dans le parc de la mairie, le bassin a été remplacé. La consommation d'eau de la mairie s'élève à 2'200 mètres cubes par année, dont environ 2'000 mètres cubes utilisés pour l'arrosage du parc. Dans ce contexte, il n'est pas logique de payer la taxe d'épuration, puisque l'eau termine dans le terrain. La pose d'un compteur séparé est envisagée car le montant serait amorti en une année seulement.

L'étanchéité des douches de la salle communale ainsi que les réparations des dégâts dus aux fouines ont été effectuées.

Concernant les immeubles situés à la route de Meinier, des reprises de crépis sur certains bâtiments ainsi qu'un soubassement de façade ont été réalisés. Quant à ceux de la route de Choulex 5, des travaux d'adaptation de la citerne à mazout ainsi que l'installation d'une porte coupe-feu pour la chaufferie ont également été réalisés. Le doublement de la citerne à mazout pour l'ancienne école devra être effectué et la signalétique du parking souterrain sera améliorée. L'obligation légale de l'assainissement des fenêtres prévoyait un délai de mise en conformité au 31 jan-

vier 2016. Dès cette date, les propriétaires d'immeuble doivent, en application du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses (RCI), assainir les fenêtres et embrasures en façade qui présentent des déperditions énergétiques élevées en les adaptant ou en les remplaçant. Les régies gérant des immeubles sur la commune ont demandé des devis afin d'installer des vitres isolantes dans les encadrements existants (exemple sur le bâtiment de la route de Meinier).

Des travaux de mise en séparatif des eaux claires et usées ont dû être effectués. Ces travaux ont débuté à fin septembre et le chemin des Buclines a été fermé à la circulation pendant la durée de ceux-ci. Ces travaux n'auront pas d'incidences financières pour la commune. En effet, les coûts y afférents seront pris en charge par le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA).







Les SIG, mandatés par la commune, ont effectué un audit sur l'éclairage afin de passer à l'éclairage LED dans les écoles, dans le respect des normes imposées par le DIP.

Il y a trois ans, la commune de Vandœuvres avait adhéré à l'association Cité de l'énergie.

En mai 2013, un état des lieux s'est déroulé selon le processus Cité de l'énergie puis, de 2013 à 2014, un établissement d'une comptabilité énergétique avec EnerCoach a été entrepris, comptabilité qui se poursuit d'année en année.

Parkings

En mai 2015, le Conseil municipal statuait définitivement sur la rénovation et la gestion du parking communal. Il a été ainsi décidé de confirmer aux utilisateurs les tarifs tels que définis lors de la mise en service du parking souterrain, d'enlever la barrière d'accès et de mettre en «zone bleue - 1 heure» le parking extérieur comme demandé dans l'arrêté. Le but est de traiter tous les automobilistes de la même façon afin de ne pas créer des situations compliquées qui deviendraient impossibles à gérer. Ces décisions et ces changements permettent d'avoir une politique cohérente concernant le parking au centre de Vandœuvres.

Culture, patrimoine et manifestations communales

La commune de Vandœuvres a proposé plusieurs événements tout au long de l'année, dont l'exposition des artistes et artisans de Vandœuvres qui a lieu tous les 4 ans. Elle subventionne de nombreuses compagnies et associations ayant des projets culturels.

Culture

Les Maisons Mainou ont ouvert leurs portes à l'occasion des Journées du Patrimoine, sur le thème «Echanges-influences: la philanthropie à Genève» les 12 et 13 septembre 2015. L'ancien domaine a été acquis en 1926 par la violoncelliste Germaine Tournier. Avec l'aide de son mari, le pianiste Johnny Aubert, elle en fait un lieu d'accueil pour les auteurs, musiciens et gens de la scène. La Fondation des Maisons Mainou poursuit aujourd'hui son œuvre.

En 2015, les Maisons Mainou ont dû faire face à des frais de réfection urgents. Une subvention exceptionnelle de Fr. 15'750.- a été votée à l'unanimité de la commission Culture, patrimoine et manifestations communales.

Comme à plusieurs reprises auparavant, la commune a offert en 2015 aux Vandœuvriens, des soirées lyriques au Théâtre du Crève-Cœur à Cologny et une sub-

vention exceptionnelle de Fr. 15'000.- lui a été accordée en 2015.

La sculpture du parc de la mairie, L'araignée, œuvre de Pascal Liengme, présentait des signes d'effondrement et a dû être enlevée. Des devis ont été demandés pour sa réparation. Une autre sculpture du même artiste Jean-Jacques Rousseau a été déposée sur les lieux en 2016.





Manifestations

Promotions

La Fête des promotions du 27 juin 2015 a permis de rassembler autour des écoliers de la commune, les familles, le corps enseignant et les autorités municipales. Le spectacle des enfants était en lien avec les festivités de l'entrée de Genève dans la Confédération. Un mur de grimpe a été installé pour les plus grands.







1er Août

La population a été conviée à célébrer la Fête nationale du 1er Août au parc de la mairie. Madame le Maire Catherine Kuffer a ouvert la cérémonie, avant le discours du Conseiller d'Etat Pierre Maudet. Des lanceurs de drapeaux et des joueurs de cors des Alpes ont animé la soirée.





Artistes et artisans

L'exposition des artistes et artisans de Vandœuvres a eu lieu les 14 et 15 novembre 2015. Une vingtaine d'artistes ont présenté leurs œuvres et un dîner autour des produits de terroir a terminé ces journées d'échanges artistiques. La commune participe financièrement à l'organisation ainsi qu'à l'impression des affiches et flyers.





Fête de l'Escalade

À la Fête de l'Escalade, en plus de la soupe et du fromage, un Food Truck proposait des desserts. Les enfants ont défilé avec des instruments de musique qu'ils ont fabriqués eux-mêmes et les conseillers municipaux ont participé pour servir les boissons et le vin chaud.



Aînés

Le déjeuner des Aînés de janvier 2015 s'est déroulé dans la salle du centre communal, en présence des Autorités communales. Un accueil en musique et un spectacle de magie ont donné à ce moment une atmosphère conviviale et chaleureuse.

La sortie des Aînés s'est déroulée en juin 2015 au zoo de Servion. Cette visite s'est poursuivie par un repas dans une auberge vaudoise, La Croix d'Or. La sortie d'automne a été organisée en octobre au théâtre Cirq'ule.

En janvier 2016, la commune organisait le premier loto des Aînés à la salle communale. Après un discours de Madame le Maire, un repas a été préparé par Didier Jacquet, chef de l'Auberge de Vandœuvres.

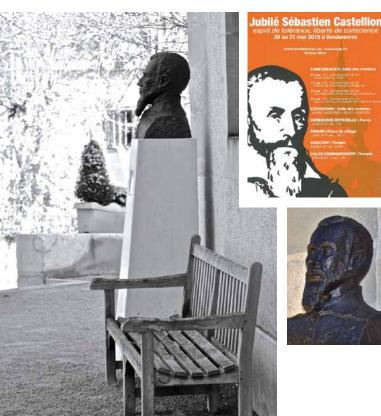


Des «Cafés-croissants» de 9h00 à 10h30 ont lieu pour les aînés à Choulex. Mises en place dans de nombreuses communes, il s'agit de rencontres matinales organisées mensuellement et encadrées par des bénévoles. Ces moments proposent un espace de discussion convivial pour les participants.

Jubilé Sébastien Castellion

Le Jubilé Sébastien Castellion s'est tenu du 26 au 31 mai 2015, en mémoire de cet illustre humaniste. Les manifestations organisées ont bénéficié d'une subvention communale. Le programme présentait une exposition thématique, une série de conférences et l'inauguration d'un buste sculpté sur le parvis du temple. Cette semaine culturelle ainsi que la plaquette documentée s'est réalisée grâce au concours de l'Eglise protestante, de bénévoles et de donateurs.







Subventions

- FESTIVAL AMADEUS du 28 août au 12 septembre 2015 à la Grange de la Touvière, Meinier.
- CAPPELLA GENEVENSIS poursuite du soutien en tant que « commune membre bienfaiteur »
- CHOEUR DE VANDŒUVRES
- CLAPMELEON association, créée au collège Claparède, propose un festival.
- OPÉRA-THÉÂTRE PUPLINGE CLASSIQUE FESTIVAL du 18 juillet au 22 août 2015.
- JAZZ SUR LA PLAGE, HERMANCE, 2015: cette manifestation connaîtra sa 23^e édition en 2015. La demande de subvention a été adressée à la commune pour la première fois cette année.
- ASSOCIATION BIUBSTOCK 5^{ème} édition du Biubstock Festival qui a pour but de promouvoir les musiques actuelles allant du folk country au métal en passant par le rock.
- Association DIABOLO
- THÉÂTREàLAIR du 23 août au 8 septembre 2015 et propose de donner une représentation dans la commune.
- Association CINETRANSAT
- DANSHABILE propose diverses activités de danse, qui s'adressent à des personnes avec ou sans handicap.
- FILMINO des films de qualité en VOD pour les sourds et les malentendants.
- LES CONCERTS DE JUSSY, cette association, sans but lucratif, organise annuellement de quatre à huit concerts gratuits de musique classique.
- chœur ARTE MUSICA
- LE LABORATOIRE MUSICAL
- THEATROCHAMP
- Association des Jeunes Choulésiens

Energie et environnement

La commune a inauguré en automne une nouvelle déchetterie et poursuit ses efforts en matière de recyclage. Elle reste active dans des projets biologiques et d'économies d'énergie.

Travaux d'économie d'énergie globaux

Le programme Enercoach a fait un compte rendu des 17 bâtiments appartenant à la commune, notamment des consommations d'eau et d'électricité trop élevées dans certains bâtiments. La commission envisage de proposer la pose de compteurs dans les immeubles locatifs et communaux, afin d'obtenir des décomptes individuels de chauffage ainsi que des investissements pour une amélioration thermique.

Agriculture

La commission Environnement et paysage a étudié le projet agro-environnemental Choulex-Cologny-Vandoeuvres, pour lequel elle s'est prononcée favorablement. Il s'agit d'une pratique agricole respectueuse de la nature et de l'environnement. Les agriculteurs s'engagent sur les surfaces inscrites au réseau pour huit ans, avec possibilité de renouveler leur engagement ensuite. Le programme prévoit entre autres, de développer la diversité biologique, d'échelonner la fauche des prairies, de diversifier les haies et de renouveler les arbres. La répartition financière des coûts est à l'ordre du jour ainsi qu'une demande de subvention cantonale.

Patrimoine végétal

Le tulipier du parc de la mairie est devenu un arbre majeur et le canton a décidé de le considérer comme un « arbre de grande importance». Cet arbre date probablement de l'édification du bâtiment de la mairie en 1775. L'inventaire des arbres du canton réalisé en 1976 avait alors permis de répertorier 182'000 arbres parmi lesquels 2'187 ont été considérés comme remarquables. À terme, il est prévu que des mesures d'accompagnement, notamment un appui technique et/ ou financier aux propriétaires, puissent être mises en œuvre pour assurer la conservation de ce patrimoine précieux dans le cadre des mesures paysagères.





Eléments de liaison entre les espaces naturels, les corridors biologiques jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité. Pour rappel, la commune de Vandœuvres est active pour la renaturation du nant de Bessinge (mesure 40), dont le but est de remettre à ciel ouvert le cours d'eau. Concernant la mesure 22, ses objectifs sont d'identifier la pénétrante de verdure et de favoriser et protéger la biodiversité au sein de cette césure verte. Cette mesure était en cours de réalisation en 2015. Le chantier de la renaturation de la Seymaz, dirigé par le Service de la renaturation des cours d'eau avait débuté en 2014. La végétation existante le long des berges a été supprimée pour les besoins du projet. En 2015, de jeunes arbres ont été plantés provenant des Pépinières genevoises et cultivés à Bernex.



Nouvelle déchetterie

La réalisation de la déchetterie du mail piétonnier demandait la pose de 6 containers, 2 bornes automatiques et la création de 2 places de parking pour la dépose minute et d'un couvert à vélo. La demande de l'autorisation de construire a été déposée en 2014, afin de réaliser les travaux en 2015. Des coûts supplémentaires ont été générés notamment par la destruction de murs, la réfection des parkings à vélos ainsi que le rachat de plusieurs cuves. L'écopoint a été inauguré en octobre 2015.

Au total, la commune a installé 2 abris à vélo couverts, l'un sur ce mail piétonnier, l'autre sur la route de Choulex, aux abords de l'abribus.

Recyclage

Une campagne sur le recyclage par le biais de sacs à tri a eu lieu sur tout le canton en 2015. À titre informatif, les Genevois recyclent 40% de leurs déchets aujourd'hui, avec un objectif visé de 50% à l'horizon 2017. La commune a proposé un sac à tri à chaque famille de Vandœuvres, disponible à la mairie. Les Sakatri® sont des cabas résistants qui permettent le transport de 7 kg de déchets recyclables, soit la consommation moyenne par ménage pendant une semaine, vers un espace de tri. À noter que la levée des objets encombrants, meubles, ferraille ménagère est organisée chaque premier mercredi du mois.

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandoeuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2010	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2674	2573	2586	2589	2542
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	762.14	817.03	794.81	747.37	701.36
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	285.01	317.53	307.41	288.52	275.90
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	97.21	105.66	111.70	109.11	107.28
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	36.35	41.06	43.19	42.10	42.20
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	963.88	978.02	978.12	1016.44	952.66
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	360.46	380.10	378.23	392.42	374.76
ENCOMBRANTS (tonne, dès 2015)								71.86
Moyenne/habitant (kg)								28.26
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	58.24	56.49	59.18	52.57	58.20
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.78	21.95	22.88	20.08	22.89
PET (tonne)	-	-	3.50	7.83	6.31	5.34	5.31	6.15
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.92	1. 71	1.92	1.90	2.04
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.52	8.16	6.18	9.06	8.80
METAUX (tonne)	-	-	-	10.67	12.15	12.83	12.57	15.62
PILES (tonne)	-	-	-	1.00	0.40	0.40	0.40	0.25
CAPSULES DE CAFE (tonne)	-	-	-	2.50	2.00	2.00	2.30	2.30

(*) : le conteneur à huiles minérales a été supprimé dans le courant de l'année 2013 suite aux nombreux actes d'indiscipline et non-respect des consignes élémentaires pour assurer la bonne tenue de la déchetterie communale.

Selon les données des statistiques cantonales de 2014, la Commune de Vandœuvres a diminué son taux de recyclage de 1.2% en passant de 63.4% (2013) à 62.2% (2014) et, de ce fait, se positionne au 3^{ème} rang, derrière les Communes d' Anières (66.3%) et de Céligny (64.5%).

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers et de la voirie communale, est plus important que le tonnage des déchets ménagers.

Jeunesse et sport

La commune a finalisé la rénovation du préau de l'ancienne école, avec des jeux en bois et des revêtements de sol adaptés aux enfants. Elle a profité pour installer une liaison en fibre optique dans deux zones de la commune et des armoires VDSL afin d'améliorer le débit internet.

Préau de l'ancienne école

Le conseil municipal a voté en janvier 2015, l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 320'000.- pour couvrir les dépenses liées aux travaux d'implantation de trois aires de jeux dans les préaux de l'école, pour les petits, les moyens et les grands élèves, la réfection complète du revêtement du sol et la plantation d'arbres. De plus, les travaux comprenaient la remise en état des bancs circulaires et l'installation de coffres de rangement. Ces travaux ont été entièrement réalisés durant les vacances scolaires estivales.



Manifestations sportives

Comme les années précédentes, Vandœuvres a accueilli la course des 10 km dans le cadre du Marathon de Genève qui s'est déroulé le 2 mai 2015. Une trentaine de bénévoles ont participé à l'organisation et à la logistique (circulation, ravitaillement).

Sant « e »scalade - L'organisation de l'entraînement collectif de la Course de l'Escalade a eu lieu à Vandœuvres, le dimanche 25 octobre. Une logistique importante a été mise en place puisqu'entre 1'500 et 2'000 personnes étaient attendues pendant une matinée dans le parc de la mairie. La mairie s'est chargée de communiquer l'information aux habitants par le biais d'un tous-ménages, de recruter des bénévoles, de planifier l'installation du matériel par les cantonniers et la mise à disposition d'un vestiaire. Elle a offert l'inscription des enfants de la commune, ainsi qu'une distribution de pommes et de boissons.

















Ecoles et activités parascolaires

Exposition La forêt à l'école - La commission Jeunesse et sport a soutenu l'exposition organisée par les élèves de Vandœuvres sur le thème de la forêt. Il s'agissait de divers ateliers, de la projection d'un film, d'un cheminement photographique sur cette thématique. Organisée au printemps 2015 en collaboration avec l'association J'aime ma planète, cette série d'événements dans le cadre scolaire proposait une approche écologique et responsable.

Le GIAP a recensé les besoins d'une prise en charge des enfants de 16h00 à 18h00. Afin de mettre en place cette structure d'accueil de l'après-midi, le GIAP a demandé des tables, un frigo et des rangements pour la vaisselle. Ce matériel leur a été accordé et la mairie a mis à leur disposition une salle dans l'ancienne école. En 2015, 50 enfants de Vandœuvres étaient inscrits au GIAP pour la pause de midi, avec une présence de 42 enfants en moyenne, par jour. Depuis le début de l'année scolaire, 10 enfants étaient inscrits pour l'accueil de fin d'après-midi.

Le jardin d'enfants *Le Toboggan* bénéficie d'une subvention de la commune. Il accueille des enfants de 3 à 4 ans prioritairement de Vandœuvres, puis Cologny et Choulex. En 2015, 15 enfants étaient inscrits dans cette structure.



Déploiement de la fibre optique

En coordination avec la Direction générale des systèmes informatiques, la commune a installé une liaison en fibre optique pour alimenter l'école de Vandœuvres, le centre de la voirie et la conciergerie de l'école et du centre communal. L'opérateur Swisscom s'est engagé à procurer une bande passante suffisante pour compenser le fait que le village n'a pas la fibre optique. La commune a opté pour l'installation de nouvelles armoires VDSL, qui s'est réalisée en 2015, afin que les habitants de la commune puissent bénéficier d'un débit internet minimum. Cette technologie assure un rendement de qualité en attendant la fibre FTTH, qui devait être installée par les SIG dans les communes d'Arve et lac. À noter que 25 tablettes numériques ont été acquises pour les écoles de la commune.

Subventions

La commission étudie les diverses demandes de subventions, pour un budget Fr. 35'000.-.

- Club de plongée aqua-diving pour le nettoyage du lac
- Association genevoise d'athlétisme
- Association genevoise de gymnastique artistique
- Badminton club de Genève
- Concours hippique officiel de Vandœuvres
- Groupe de liaison genevois des associations de la jeunesse pour l'action 72 heures 2015 le Servette community challenge
- Fédération genevoise d'échecs pour l'organisation de l'Open international
- Fondation Sportsmile pour promouvoir l'activité physique auprès des jeunes malades chroniques
- Triathlon international de Genève pour l'organisation des Championnats d'Europe à Genève
- Fête romande de lutte suisse
- Test genevois d'orientation
- Concours hippique international de Genève
- Genève-Servette Hockey-Club pour des abonnements et des places pour les matches.

Finances et administration

En 2015, les revenus et les charges ont diminué par rapport à 2014. Le budget adopté pour 2016 montre par contre une légère augmentation. Le nombre de centimes additionnels de 31 reste inchangé depuis des années. Le nouveau Conseil municipal élu en juin 2015 a souhaité

restructurer les commissions et créer des souscommissions chargées d'étudier différents aspects de la vie communale.

Voyage de l'Exécutif dans le cadre du Bicentenaire

Pour fêter le bicentenaire de son entrée dans la Suisse, la Fondation pour Genève a lancé sur les routes un bus, décoré par Zep, sorte d'exposition itinérante intitulée *Genève à la rencontre des Suisses* qui prévoyait 43 étapes dans d'autres cantons. Conçues comme des ambassades genevoises, ces visites étaient accompagnées par des délégations d'élus. C'est ainsi qu'en mars 2015, M. Reich et Mme Kuffer se sont rendus à Soleure afin de rencontrer leurs homologues suisses allemands. Le programme a permis des rencontres avec les autorités locales et cantonales.

Nouveau conseil municipal

Le 2 juin 2015 s'est ouverte la première séance du Conseil municipal de la législature 2015-2020. Les diverses commissions permanentes ont été réactualisées. Elles sont au nombre de 10: Aide sociale et humanitaire, Aménagement du territoire et urbanisme, Travaux, Culture, patrimoine et manifestations communales, Énergie et environnement, Information et publications, Jeunesse et sports, Sécurité et mobilité, Naturalisations. Le conseil a procédé à la nomination des présidents et vice-présidents des commissions.

Nouveaux règlements communaux

La commission des finances a créé des sous-commissions afin de travailler sur des projets de règlements communaux. Le but est de pallier au manque de bases légales et de proposer des textes qui réglementent divers aspects sur le territoire communal. Certains points ont déjà été à l'ordre du jour en 2015: l'éclairage nocturne des propriétés privées, la pose de bâches le long des clôtures privées, la levée des déchets des entreprises, ainsi que la révision du statut du personnel. La sous-commission Haies, bâches et lumières s'est réunie en novembre afin d'étudier le problème des bâches de clôtures ainsi que des émissions lumineuses et de leur impact. En l'absence de législation claire au niveau cantonal à ce propos, la sous-commission souhaite interpeller les autorités cantonales à ce sujet, notamment par souci d'économie d'énergie.



Mairie

Le nouveau plan comptable doit être introduit par toutes les entités publiques suisses dans les prochaines années. Le « modèle comptable harmonisé 2 » (MCH-2) sera mis en œuvre dès 2017, en parallèle avec le plan actuel. Dès lors, les budgets seront présentés au législatif, de manière plus transparente et facile d'accès.

Concernant le personnel de la commune, M. Salgueiro puis Mme Lacroix ont remplacé temporairement Mme Clement. Après un appel d'offres pour le poste de secrétaire-réceptionniste en bonne et due forme, Mme Liliane Waechter a été engagée comme employée communale avec un contrat de durée indéterminée. Le personnel communal compte en outre toujours un jardinier, 3 cantonniers et 4 personnes pour l'entretien des bâtiments.

Fonds intercommunal du développement urbain (FIDU)

Il s'agit d'un fonds de 25 millions de francs par an pour aider les communes devant accueillir les grands projets de développement, prévus dans le plan directeur cantonal, à financer les infrastructures qui leur sont imposées par des projets de construction de logements. Les communes contribuent en fonction de la valeur de leur centime et du nombre d'habitants; pour Vandœuvres, cela représentera environ Fr. 260'000.- par an, qui s'ajouteront à la péréquation. Dès 2017, sous réserve de l'acceptation par le Grand Conseil, la commune devra verser ce montant, qui sera comptabilisé comme une dépense d'investissement intercommunale (amortissable sur 30 ans) et non de fonctionnement, nécessitant une délibération et un vote de principe du Conseil municipal.

Finances

À fin 2014, Vandœuvres comptait 2'589 habitants, 1'302 contribuables pour l'impôt sur le revenu et 848 contribuables soumis à l'impôt sur la fortune.

En janvier 2015, la commission des Finances donnait un préavis favorable à l'adoption d'un crédit d'engagement de Fr. 1'150'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle Gardy.

En avril, la commission a étudié le rapport de l'organe de vérification des comptes. Elle a analysé et approuvé les comptes 2014. Son président a expliqué les frais supplémentaires de perception d'impôts ainsi que l'amortissement du crédit d'étude de la maison Bianchi. Il a également rappelé que les charges étaient sous contrôle et que les revenus ont été exceptionnellement hauts.

En septembre, le budget 2016 est présenté. Les rentrées fiscales de Fr. 9'107'000.- sont très légèrement supérieures à celles budgétées pour 2015 de Fr. 8'711'500.-. Les dernières estimations données par le canton montrent une légère diminution de la valeur du centime, soit de la masse des revenus fiscaux estimés pour l'année prochaine.

Les charges augmentent légèrement, à Fr. 9'412'913.-. Cette augmentation est due, notamment, à l'achat d'une nouvelle camionnette pour la voirie, à la volonté de l'exécutif de pouvoir plus facilement entretenir les bâtiments sans dépassement de budget, à des travaux dans la PC, à l'inscription d'un montant pour l'achat éventuel d'une sculpture dans le parc (en remplacement de celle existante, détériorée), à l'augmentation de la participation des communes au fonctionnement du SIS, à la volonté d'améliorer le réseau haut débit Swisscom, à un nouvel amortissement (chemin des Hauts-Crêts), à l'augmentation des différentes provisions pour honoraires.

Du côté des investissements, ils s'élèvent à Fr. 3'000'000.-. Ceux-ci sont financés par les amortissements et l'excédent de revenus, l'insuffisance de financement étant prise en charge par la trésorerie communale

Pour le traitement du personnel, comme chaque année, l'indexation sera adaptée à celle donnée par l'OCSTAT en janvier.

Dès la nouvelle législature se pose la question de la fiscalisation des jetons de présence des conseillers municipaux et des indemnités de l'exécutif. À l'heure où les communes doivent clarifier la répartition des tâches avec le Canton et réformer la fiscalité communale, les questions de la rémunération des élus seront à l'ordre du jour dans les prochaines années.

En octobre, la commission Financière et administrative a retenu les modifications suivantes: la réduction de Fr. 30'000.- du montant prévu pour les sorties du conseil municipal; une correction technique de Fr. 5'000.- des assurances maladie et accident du personnel; un ajustement du budget de la commission Aide sociale et humanitaire pour l'amener au même niveau que l'année précédente, l'abaissement de la ligne pour l'achat des containers; la création d'une ligne supplémentaire pour le projet d'étude du plan directeur communal.

En novembre, le Conseil municipal vote le budget de fonctionnement 2016 et le taux du centime additionnel. Il approuve le budget de fonctionnement 2016 pour un montant de Fr. 9'415'313.- aux charges et de Fr. 9'741'340.- aux revenus, l'excédent de revenus présumés s'élevant à Fr. 326'027.- et fixe le taux de centime additionnel pour 2016 à 31 centimes.

En décembre, le Conseil municipal vote le renvoi en commission Financière et administrative du crédit budgétaire supplémentaire 2015 relatif au subventionnement d'un poste de coordinateur à l'Hospice général, sur douze mois, dans le cadre de la politique de solidarité avec les migrants. La commission sociale avait préavisé favorablement l'entrée en matière sur cette question. Pour rappel, le directeur de l'Hospice général avait fait appel aux communes n'ayant pas à accueillir de migrants sur son territoire, celles-ci ayant un rôle important à jouer dans le domaine social, notamment par un soutien face au flux migratoire actuel.

En début d'année 2016, la commission se penche sur le devis général du projet Esplanade qui comprend deux parties, la partie publique (centre communal, dépose minute, 38 places de parking, aménagements extérieurs, ajustement canalisations) et la partie privée (36 logements, 58 places de parking et aménagements extérieurs).

Étant donné les montants, les lots de soumissions sont pratiquement tous en marchés publics ouverts, conformément à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Les appels d'offres concernaient environ 70 % du coût total des travaux (gros œuvre, technique, ventilation, chauffage, électricité, façades). Le deuxième volet de soumissions est planifié pour le printemps 2016, concernant entre autres appels d'offres, les aménagements extérieurs.





Routes et mobilité

Des travaux importants ont été réalisés au chemin des Hauts-Crêts. La pose des candélabres LED et la mise en séparatif des eaux sont arrivées à leur terme. L'autorisation de construire de la zone 30 km/h a été délivrée pour la partie nord de la commune.

Zone 30 km/h

La commune avait, dans son plan général de circulation, prévu la mise à 30 km/h du secteur nord de son territoire. Vandœuvres a donc organisé des concertations avec les communes voisines afin de préparer les dossiers d'autorisation de construire qui ont été déposés en début d'année. Durant l'année 2015, la commune a poursuivi ses démarches concernant les soumissions et la préparation d'un devis général et elle a reçu l'autorisation cantonale en automne. Le vote du crédit sera présenté au Conseil municipal en 2016 afin de démarrer sa mise en place dès l'été.

Une zone 30 est constituée de tronçons de route où les activités des riverains sont privilégiées par rapport à la circulation. Des mesures de limitation de vitesse rappellent que celle-ci est fixée à 30 km/h maximum. Cependant de nombreux dépassements de vitesse sont observés tout au long de l'année et la commission Sécurité et mobilité se penchera sur des mesures de ralentissement à mettre en place. Pour le secteur Ecorcherie, des devis ont été demandés pour aménager des dispositifs de ralentissements (pictogrammes, coussins berlinois, seuils, zones pavées ou colorées). Pour le chemin de la Blonde, la commission a demandé à l'Exécutif d'obtenir des offres de bureaux d'ingénieurs en vue d'entreprendre un bilan et de proposer des mesures concrètes à soumettre à la DGT.

Travaux au chemin des Hauts-Crêts

La commune avait engagé des travaux d'envergure au chemin des Hauts-Crêts: la pose d'un revêtement phono-absorbant, la création d'un nouveau trottoir et l'élargissement du trottoir existant, enfin la création de seuils de ralentissement. D'autre part, la mise en souterrain de la ligne électrique et des renouvellements des conduites ont été réalisés par les SIG. Enfin, la création de platesbandes aménagées, d'accès de points d'eau pour les cantonniers et le renouvellement de l'éclairage public étaient également prévus. Cette succession de travaux, qui se sont déroulés en 2015, avait pour but de modérer le trafic sur cet axe et d'améliorer son aménagement.

Le revêtement phono-absorbant a été posé, sauf sur la partie sise en face du chemin Vert. En effet, en raison des travaux au Golf Club de Genève, des camions circulent dans ce secteur et pourraient endommager le revêtement. Par ailleurs, la commune renonce à une mesure de modération de trafic au chemin Vert car la direction générale des transports (DGT) demandait la création d'un seuil, ce qui est très onéreux puisqu'il faut prévoir des écoulements. La commune renonce également à la création d'une piste cyclable, à contresens de la circulation, jugée dangereuse.

Travaux des Services Industriels de Genève (SIG)

Les SIG ont effectué des travaux aux chemins de la Seymaz, de la Blonde et du Dori pour le remplacement de la ligne de 130'000 volts, raison pour laquelle la réfection du chemin de La Blonde a été reportée jusqu'au terme de l'exécution des travaux. Le chemin des Buclines a été en travaux en automne 2015 pour la mise en séparatif des eaux claires et usées. Il s'agissait du dernier tronçon sur notre commune. Tout le territoire communal est désormais en séparatifs eaux claires et eaux usées.

Projet au centre du Village

La réalisation de la zone 30 km/h dans le centre du village de Vandœuvres, proposée par la Direction générale des transports (DGT) semble plus compliquée que prévue, en raison des trois routes concernées, qui sont cantonales. De plus, il est indispensable de réfléchir au transit des camions lors du futur chantier des immeubles de « l'Esplanade ». L'exécutif a donc décidé d'attendre d'en savoir plus à cet égard.

Eclairage moderne

La pose de lampadaires LED sur le secteur du chemin des Buclines termine un effort communal concernant les dépenses énergétiques. Ainsi, l'intégralité du réseau routier de la commune (14,2 km) est couverte par un éclairage moderne et performant permettant de substantielles économies d'énergie.

Sur proposition des SIG de nettoyer et de décorer les cabines électriques sur le canton, la commune informe que plusieurs cabines ont été parées de photos choisies sur un catalogue proposé, de manière à mieux les intégrer au paysage et à éviter les tags.

Assainissement des bruits routiers

La commune a entrepris des démarches sur l'assainissement des bruits routiers, afin de répondre aux normes fédérales fixées par la loi sur la protection de l'environnement (LPE) concernant le réseau de routes communales d'ici 2018. Il s'agit d'évaluer et de limiter la pollution sonore selon l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). La commune avait identifié des axes concernés et déterminé les plans d'actions à mettre en place pour limiter le bruit. Trois axes - le chemin de la Seymaz, le chemin des Hauts-Crêts et la route de Pressy – avaient été l'objet de traitement particulier, dont un revêtement phono-absorbant. Des dossiers ont été rendus à la commission de suivi des projets d'assainissement du bruit des routes, dite commission PRASSOB. La validation de cette instance cantonale permettra ensuite de soumettre les dossiers à la Confédération qui fixe les objectifs à atteindre et les seuils de tolérance. Le but final est de recevoir les subventions fédérales rétroactives.

Information et publications

En 2015, la commune a investi dans deux projets majeurs: la refonte du site internet et une nouvelle maquette pour le magazine communal. Le nouveau site de la commune présente désormais une plateforme plus conviviale et plus pratique.

Modernisation de son site Internet

Le site Internet de la commune a été remodelé entièrement. Il est hébergé en Suisse et un contrat de maintenance a été signé pour 3 ans. Ce site propose de constantes améliorations vers une administration connectée qui facilite la vie des administrés et ils y trouvent les principales informations utiles.

Lancé au printemps 2015, ce site modernisé propose un guichet virtuel où sont disponibles en ligne des formulaires en format pdf. Il est désormais possible de les remplir de manière électronique et de les envoyer à la mairie par courriel. Ces formulaires sont particulièrement pratiques pour les locations de salles, les inscriptions de bénévoles et pour l'achat de billets de spectacles ou d'événements sportifs.



Avantages proposés sur le site

La commune est particulièrement active dans le domaine de la mobilité douce en proposant plusieurs avantages à ses habitants: des cartes journalières CFF; des abonnements demi-tarif CFF et des cartes Bonus Unireso des TPG aux aînés et aux jeunes de moins de 25 ans; des subventions cantonales pour l'achat de vélos électriques.

Dans le domaine culturel et sportif, la commune propose des billets ou abonnements pour le Genève-Servette Hockey Club, des spectacles du Théâtre du Crève-cœur et des attestations pour des réductions à la piscine de Thônex.

La Coquille

Le magazine communal *La Coquille* existe depuis de nombreuses années. Il a pour but d'informer les habitants mais aussi de mettre en valeur les bénévoles, les employés communaux, les artistes et figures locales de la commune. Cependant le temps était venu de redynamiser le journal. L'équipe responsable de son édition a planché sur une nouvelle maquette durant l'année 2015 et la conception graphique a été confiée à une jeune graphiste, afin de pouvoir présenter une édition plus dynamique.

Pour son impression, la commission optait pour du papier non plus recyclé mais du label environnemental FSC « Conseil pour la bonne gestion des forêts ». Il a été décidé de publier 4 numéros par an, à raison de 50 pages chacun. Désormais, la partie « Informations communales » sera regroupée dans un fascicule qui sera encarté dans un numéro.

Sécurité et mobilité

Une convention intercommunale avec Chêne-Bougeries a été signée dans le cadre des polices municipales. Un commandement unique regroupe les compagnies de sapeurs-pompiers des communes de Vandœuvres et de Choulex. Ce rapprochement se verra renforcer avec le projet de caserne sur un terrain limitrophe des deux communes.

Police municipale

Les communes de Chêne-Bougeries et de Vandœuvres ont signé une convention étendant les compétences territoriales des APM des deux communes. Elles peuvent ainsi en tout temps patrouiller et appliquer les lois et réglements sur les deux territoires communaux. Les agents se remplacent lors de formations, de maladies ou de vacances afin d'assurer une présence optimale. Des agents des deux communes ont été auditionnés par la commission Sécurité et mobilité en août 2015. Il en ressort que les patrouilles ont été augmentées le soir et les week-ends, afin de lutter contre les incivilités, les nuisances sonores, les tags, les véhicules mal parqués. Entre 2013 et 2015, les APM ont procédé à une centaine de contrôles de personnes sur la commune. Une diminution des cambriolages a été enregistrée au niveau de la région.

Sécurité des écoliers

Le rôle des quatre patrouilleuses scolaires est primordial. Elles sont postées à la route de Pressy et route de Vandœuvres, et veillent à la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des classes. Chaque année, la police municipale fait de la prévention sur le chemin de l'école, mais de manière plus intensive à la rentrée scolaire avec une présence accrue aux abords des écoles et des passages piétons.

Sapeurs-pompiers

Suite au départ de M. Imhoos, le commandement a.i. a été repris par le Capitaine Matthieu Cugno de la Compagnie de Choulex, récemment promu à ce grade après avoir suivi, avec succès, la formation de commandant. En février 2015, une cérémonie de prise de commandement a eu lieu au foyer du centre communal de Vandœuvres. Les compagnies des deux communes ont ainsi une conduite commune et consolident des liens créés depuis plusieurs années.

Les deux compagnies travaillent de manière autonome. Les formations, en revanche, sont toutes communes depuis janvier 2015. La compagnie de Vandœuvres comprend 16 membres, dont une femme, celle de Choulex 16 membres dont trois femmes. Les interventions des volontaires portent essentiellement sur des inondations ou des chutes d'arbres. Les incendies, en revanche, sont fort heureusement plus rares, sachant que les constructions sont de plus en plus modernes. Il y a eu moins d'intervention en 2015, cette diminution est due au fait que, désormais, ce sont des entreprises qui interviennent sur le domaine privé pour les destructions d'insectes, ou des apiculteurs pour les abeilles. Les sapeurs-pompiers se chargent des gardes et de la sécurité routière lors des manifestations. En septembre, le Conseil municipal nommait le caporal Léonard Schlaepfer au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Vandœuvres.

Groupements communaux



Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres CP50

Rapport annuel 2015

Au 31 décembre 2015, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres comptait dans ses rangs un capitaine, un lieutenant, un fourrier, un sergent, quatre caporaux, deux appointés et six sapeurs pour un total de seize membres.



La compagnie a été alarmée vingt-deux fois, onze interventions sur la commune de Vandœuvres, neuf sur la commune de Cologny, une intervention sur la commune de Choulex et une intervention pour renfort sur la ville de Genève (alarme du groupe ou du chef d'intervention seul). Soit un total de vingt et une interventions dans le cadre du partenariat ChoColVan (Choulex, Cologny et Vandœuvres). Les sapeurs ont assuré durant cette même année des gardes de préservation lors du spectacle d'été, de la fête des promotions, du 1er août et de l'escalade. La formation de base ou continue a été dispensée au centre cantonal de l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires). Certains membres de la compagnie ont



suivi les cours suivants: deux cours techniques pour officier, une fin d'école de sous-officier, un cours théorique pour permis c1, un cours pour conducteurs de véhicules du service du feu et une école de protection respiratoire.



Il n'y a pas eu d'admission, de démission ou de départ à la retraite pour l'année 2015 et concernant les nominations, le soussigné a été nommé à la fonction de commandant ad intérim en janvier et le sapeur Frédéric Pradervand au grade de caporal en mars.

La compagnie 50 à effectué un exercice sous forme d'alarme, quatre exercices de compagnie, six exercices pour porteur d'appareils respiratoires et un contrôle des bouches (vérification des bornes incendie de la commune).

Toutes les formations se sont déroulées en commun avec la cp de Choulex. En plus des cours dispensés en interne, les compagnies du partenariat ChoColVan ont également organisé une formation pour chef d'intervention et une journée d'exercices sur la place d'arme d'Epeisses à Avully.

La compagnie a participé aux assemblées de la fédération genevoise des sapeurs-pompiers, de la caisse de secours Arve-Lac et aux diverses séances de l'OCPPAM. L'état major s'est, quand à lui, réuni à plusieurs reprises pour planifier les activités et effectuer les travaux pour la gestion de la compagnie. L'association des sapeurs-pompiers volontaires de

Vandœuvres (l'amicale) gère depuis 2014 toutes les activités sociales de la compagnie en dehors du service commandé. Elle continue de participer à la vie communale sous différents aspects, notamment lors de manifestations.

Bien que la CP50 recherche activement de nouveaux sapeurs, l'assiduité de chaque membre actif a permis à la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres de relever les objectifs fixés.

Capitaine Mathieu Cugno, Commandant a.i

Les Vand'Oeuvriennes

Notre groupe reste toujours actif, malgré un petit nombre de membres.

L'année a débuté par une participation à la campagne de sensibilisation « tu es WAOUH!».

Elle avait pour objectif de remercier les citoyens et consommateurs qui choisissent des produits et des services suisses, et de mettre en avant l'importance que revêt la consommation indigène pour l'économie

Cette campagne nationale a été lancée par différentes organisations agricoles, les boulangers-confiseurs, ainsi que par l'Union des commerces spécialisés en radio, télévision et multimédias.

Nous avons eu le plaisir de distribuer des pommes et des petits pains à la sortie des commerces et de remercier les consommateurs pour leurs achats en Suisse en leur rappelant que d'acheter en Suisse n'est pas qu'une affaire de prix. Il est aussi question de places de travail, de salaires, d'entreprises formatrices et d'impôts. Sans oublier, concernant les avantages, la proximité, la traçabilité et la garantie! Les manifestations comme celle des promotions, nous tiennent à cœur afin de garder le contact avec

notre village et de nous faire connaître au sein de la population.

Des petites sorties ou repas font aussi partie de nos activités ponctuelles.

Certes les générations changent, mais, notre attachement au village avec la volonté de se rendre utile, demeure. Pour prendre contact avec nous : Isabelle Stalder 022 750 17 02

Pour le groupe : Isabelle Stalder



🦍 🧡 🔷 🚓 💎 Club de bridge de Vandœuvres

On ne change pas une formule qui donne satisfaction...

Ainsi les amateurs de bridge de Vandœuvres et des environs continuent à prendre le chemin du centre communal chaque jeudi après-midi pour s'adonner à leur jeu préféré.

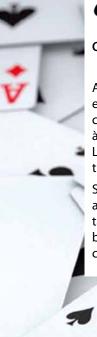
Le club a maintenu le rythme de deux jeudis de parties libres et d'un tournoi la troisième semaine.

Selon une coutume bien établie, les participants au tournoi de l'Escalade ont consacré leur droit de table, leur récompense et leur don à une œuvre de bienfaisance locale. C'est aux "Hôpiclowns" que le club a pu verser la somme de 300.- CHF

Fidèle à sa tradition, le club de bridge de Vandœuvres accueille avec plaisir tout joueur, quel que soit son niveau, désireux de passer un moment de convivialité dans son sympathique local.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club Pierre Walder au 022 348 87 91.

Michel Hagmann



Protection civile – ORPC Seymaz – année 2015



Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier, ainsi que Gy. Elle compte 165 astreints à la protection civile et est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex, en est le président. M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, en est le commandant, et M. Julien Wyss, domicilié à Genève, en est son suppléant.

L'office se trouve sur la commune de Choulex, au sein de la mairie.

Interventions au profit de la collectivité

Cours de cadre « Marathon for Unicef », du 30 avril 2015

Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'intervention pour la collectivité *Marathon for Unicef*.

Cours IPC « Marathon for Unicef », du 3 mai 2015

Nous sommes intervenus pour sécuriser le parcours du Marathon. Tous c'est très bien passé, comme d'habitude.

Cours de cadre « Courir pour aider », du 15 mai 2015

Ce cours avait pour but de préparer au mieux la course de Meinier.

Cours IPC « Courir pour aider », du 16 mai 2015

Intervention réussie, comme d'habitude, à noter toutefois, une grosse avarie sur le réseau polycom, entre le centre sportif de Rouelbeau et le village de Meinier.

Cours de cadre « Slow up », du 31 juillet 2015

Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'ipc *Slow up*. Durant ce jour de préparation, il a fallu préparer les sachets repas, les tenues ainsi que les radios polycom, utilisées pendant la manifestation.

Cours IPC « Slow up », du 2 août 2015

Les hommes sont intervenus pour sécuriser le parcours voué à la mobilité douce. L'ORPC Seymaz était déployée cette année, sur la commune de Choulex.

Cours de cadre « Choul'estival », du 8 septembre 2015

Préparation de la manifestation ayant lieu le lendemain

Cours IPC « Choul'estival », du 9 septembre 2015

Les astreints engagés pour ce festival ont géré le parking, ainsi que la circulation aux alentours de la manifestation.

Cours de cadre « Journées du Patrimoines », du 11 septembre 2015

Péparation de l'engagement prévu pour les deux jours suivants.

Cours IPC « Journées du Patrimoine », du 12 et 13 septembre 2015

Le but de ce cours avait pour but de diriger au mieux les personnes se rendant aux visites, dans le cadre de ces journées.

Cours de répétitions

Du 19 au 20 mars, du 8 au 12 juin, 29 octobre, le 5 novembre, le 3 et 4 décembre 2015: « Entretien des constructions »

Il s'agissait d'effectuer divers travaux dans les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

Cours de cadre Mise à jour matériel, du 22 avril 2015 Préparation des 2 jours suivants.

Cours de répétition, Mise à jour matériel, du 23 au 24 avril 2015

Entretien usuel et réparation du matériel.

Cours de répétition FoRE, du 4 au 6 mai 2015

Ce cours avait pour but de mettre en place le groupe FoRE. Les 2 premiers jours étant réservés pour la préparation, avec l'Etat-Major et les cadres, du cours de mercredi réunissant tous les astreints de la FoRE. La journée fut riche en informations et en formation, avec notamment les agents de police pour l'instruction de la régulation de la circulation et un ambulancier pour un rappel des gestes samaritains à connaître.

Cours de répétition « Contrôle périodique des abris », du 28 au 29 mai et le 9 juin,

Une quinzaine d'incorporés se sont succédés dans les abris des particuliers, afin de procéder aux contrôles habituels.

Cours de répétition Etat-Major, du 7 septembre 2015 Ce cours avait pour but de préparer au mieux, au sein de l'Etat-Major, le grand cours de répétition de début octobre.

Cours de répétition tous domaines, du 6 au 9 octobre 2015

Les deux premiers jours les cadres ont préparé les divers postes et exercices. Dès le troisième jour les hommes ont rafraîchi leurs connaissances dans le but d'être le plus efficace possible le jeudi soir lors de l'exercice prévu sur la place d'exercice du centre d'instruction de Bernex. Le vendredi était réservé au rangement et à la remise en ordre des lieux de l'intervention, ainsi que le rangement du matériel.

Cet exercice comme les précédents s'est avéré très intéressant et motivant pour tous.

Cours de cadre Matériel AC, du 12 octobre 2015

Ce cours avait pour but de préparer au mieux le cours de répétition matériel AC.

Cours de répétition Matériel AC, du 13 octobre 2015

L'opèration nommée « NUBE TOSSICA » a été mise en

Autres activités

Le 15 décembre 2015, Intervention sous Alarme Le piquet de l'OCCPAM nous a alarmé à la de-

mande du SIS, en raison d'un sinistre sur la commune de Vandœuvres. En effet, une conduite d'eau s'est rompue durant la nuit, dans le sous-sol d'un « Pool House » qui était en travaux. Au matin, les ouvriers ont découvert 1m40 d'eau sur 60m². Le SIS n'étant pas équipé de pompes aussi performantes que les nôtres, ils ont donc demandé notre appui.

Rapport commandement les 16 et 17 février 2015

Quelques fois par année, le commandement de l'ORPC Seymaz se réunit. Il en profite pour faire de l'administration et discuter des récents événements concernant le groupement.

Séances d'Etat-Major

Cette période a été ponctuée par plusieurs séances d'Etat-Major durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices sont discutés, ainsi que divers sujets.



Compte rendu financier de l'exercice 2015

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandœuvres, le total de la production 2015 des personnes physiques est de mio. 11.883, soit une hausse par rapport à 2014 de 9.28 %; pour rappel, en 2013 la production était de mio. 9.811 et pour 2014 mio. 10.873.

En tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 12.790.

Charges

Le résultat des dépenses 2015 s'élève à mio 10.360 alors que le budget était de mio 9.073, soit une différence de mio. 1.287 ou 14.18 % de plus que les prévisions.

Ce montant comprend des économies pour mio 0.533, des augmentations de provisions sur débiteurs fiscaux, pour travaux non réalisés en 2015 et reportés sur l'exercice 2016, et des charges supplémentaires pour mio 1.820.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 2.429.

Taux des centimes additionnels: 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2014 et 2015

31.12.2014 31.12.2015

Fi

ACTIF 76'913'777.47 80'926'708.93

	PATRIMOINE FINANCIER	54′422′043.48	58′130′058.02
10	<u>DISPONIBILITES</u>	30'406'259.58	31′318′076.10
100	Caisse	1′332.35	3'473.20
101	Chèques postaux	767′634.01	595′783.77
102	Banques	20'655'877.12	19'626'611.28
103	Compte de dépôt	8′981′416.10	11′092′207.85
11	AVOIRS	10'351'430.94	11'697'302.96
111	Comptes courants	2'403'248.97	2′109′358.29
112	Impôts à encaisser	7′664′585.57	9'073'928.63
115	Autres débiteurs	13′580.60	13′434.35
118	Compte de liaison	270′015.80	457′811.04
119	Autres créances	0.00	42′770.65
12	<u>PLACEMENTS</u>	13'664'352.96	<u>15′102′297.61</u>
120	Valeurs à revenus fixes	9′539.33	9′548.88
121	Actions et parts sociales	35′326.50	43′023.75
123	Immeubles	13′619′487.13	15′049′724.98
13	ACTIFS TRANSITOIRES	0.00	<u>12′381.35</u>
139	Autres comptes transitoires	0.00	12′381.35
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22′491′733.99	22′796′650.91
14	<u>INVESTISSEMENTS</u>	20'729'138.73	21′047′550.91
141	Ouvrages de génis civil	11′812′039.10	12'694'826.03
143	Terrains bâtis	8'917'099.63	8'352'724.88
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	<u>1′749′100.00</u>	1′749′100.00
152	Communes	2′000.00	2′000.00
154	Société d'économie mixte	1′747′100.00	1′747′100.00
18	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX SPECIAUX	<u>13'495.26</u>	0.00
188	Avances	13′495.26	0.00
	HORS BILAN		
	Fonds spéciaux	203′755.22	264′000.67

Bilans comparés (suite)

		31.12.2014 Fr	31.12.2015 Fr
	PASSIF	76′913′777.47	80′926′708.93
	ENGAGEMENTS	<u>7′722′036.75</u>	9′305′837.72
20	ENGAGEMENTS COURANTS	410'408.47	310′963.49
200	Créanciers	0.00	0.00
201	Dépôt de garantie	1′000.00	0.00
208	Compte de liaison	409'408.47	310′963.49
24	PROVISIONS	<u>6′418′261.70</u>	7′806′550.00
240	Compte de fonctionnement	6′418′261.70	7′806′550.00
241	Compte d'investissement	0.00	0.00
	Financements spéciaux	893′366.58	1′188′324.23
28	ENGAGEMENTS ENVERS LES	893′366.58	1′188′324.23
	FINANCEMENTS SPECIAUX		
282	Taxes d'écoulement	0.00	17′327.75
283	Abris PC	104′863.05	104′863.05
288	Immeubles locatifs	788′503.53	1′066′133.43
	Fortune	69'191'740.72	71′620′871.21
29	FORTUNE NETTE	69'191'740.72	71′620′871.21
290	Fortune nette	69'191'740.72	71′620′871.21
	HORS BILAN, Fonds spéciaux	203′755.22	<u>264′000.67</u>

Bouclement des comptes 2015

Compte de fonctionnement

Charges	8'801'201.23	Revenus	12′789′623.72
Amortissements	1′559′292.00		
Excédent de revenus	2'429'130.49		
	12′789′623.72		12′789′623.72

Investissements nets

Investissements	2′124′612.18	Subventions d'investissements	246′908.00
		et autres recettes	1′877′704.18
		Augmentation des investissements nets	
	2′124′612.18		2′124′612.18

Financement

Augmentation des investissements nets	1′877′704.18	Reprise des amortissements	1′559′292.00
Excédent de financement	2′110′718.31	Reprise de l'excédent de revenus	2′429′130.49
	3′988′422.49		3′988′422.49

Variation de la fortune nette

Report au bilan	1′806′200.00	Excédent de	2′110′718.31
Augmentation de	2'429'130.49	financement	
la fortune nette		Report au bilan	2′124′612.18
	4′235′330.49		4′235′330.49

Fortune nette au 31 décembre 2015

	2014		2015	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	30'406'259.58	43.94	31′318′076.10	43.73
Réalisables	2'642'889.45	3.82	2'403'846.59	3.36
Placements	44′865.83	0.06	52′572.63	0.07
Immeubles	13′619′487.13	19.68	15′049′724.98	21.01
PATRIMOINE FINANCIER	46′713′501.99	67.51	48′824′220.30	68.17
Investissements	20′729′138.73	29.96	21'047'550.91	29.39
Participations permanentes	1′749′100.00	2.53	1′749′100.00	2.44
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22′478′238.73	32.49	22′796′650.91	31.83
FORTUNE NETTE	69′191′740.72	100.00	71′620′871.21	100.00

Compte budgétaire 2015 de fonctionnement

Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
2.284.004.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.353.531.95
297.100.00	Autorités	292.832.05
1.514.700.00	Traitement du personnel	1.457.391.10
145.350.00	Assurances sociales	141.285.35
172.000.00	Caisse de pension et de prévoyance	178.928.00
57.850.00	Assurance maladie et accident	53.074.30
6.700.00	Prestations en nature	3.201.70
80.304.00	Prestations aux pensionnés	79.597.15
0.00	Personnel temporaire	145.630.15
10.000.00	Autres charges de personnel	1.592.15
10.000.00	Autres charges de personner	1.392.13
2.897.575.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.589.243.27
69.500.00	Fourniture de bureau, imprimés	69.983.54
101.100.00	Mobilier, matériel, machines	86.330.74
197.500.00	Eau, énergie, combustible	163.669.60
182.795.00	Achats de fournitures et marchandises	166.218.30
642.650.00	Entretien immeuble par des tiers	590.004.31
69.000.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	60.518.16
23.680.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	14.854.50
80.500.00	Dédommagements	55.812.60
1.512.150.00	Honoraires et prestations de tiers	1.366.520.47
18.700.00	Frais divers, cotisations diverses	15.331.05
956.977.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	965.067.94
890.920.00	Péréquation financière intercommunale	890.920.00
66.057.00	Compensation financière aux communes françaises	74.147.94
589.815.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	778.347.63
201.000.00	Au canton	397.865.33
388.815.00	Aux communes genevoises	380.482.30
752.350.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	657.853.12
20.500.00	Cantons	18.803.35
75.000.00	A des entités communales	75.000.00
556.850.00	A des institutions privées	464.052.77
100.000.00	Aide humanitaire à l'étranger	99.997.00
1.592.792.00	AMORTISSEMENT	3.016.449.32
33.500.00	Patrimoine financier	1.457.157.32
1.559.292.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.559.292.00
9.073.513.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	10.360.493.23
230.482.00	EXCEDENT DES REVENUS	2.429.130.49
9.303.995.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	12.789.623.72

Revenus par nature

BUDGET		RÉSULTAT
8.711.500.00	IMPÔTS	11.952 494.33
8.550.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	11.882.717.70
161.500.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	69.776.63
325.660.00	REVENUS DE BIENS	378.818.44
12.000.00	Intérêts bancaires	230.10
80.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	121.835.25
40.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	43.667.50
193.660.00	Revenus du patrimoine administratif	213.085.59
83.835.00	REVENUS DIVERS	291.792.85
7.000.00	Emoluments administratifs	8.390.00
40.000.00	Redevance pour prestations de service	63.987.75
15.000.00	Ventes de marchandises	6.738.85
21.835.00	Dédommagements de tiers	195.316.30
0.00	Amendes	17.359.95
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	24.719.05
17.700.00	Part à des recettes cantonales	24.719.05
165.300.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	141.799.05
5.000.00	Subvention du Confédération	5.550.00
160.300.00	Subvention du Canton	136.249.05
9.303.995.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	12 700 622 72
9.303.993.00	IOTAL DES REVENUS PAR NATURE	12.789.623.72

Investissements 2015

Plan général évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	1′417.00
Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	139'654.10
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	974′202.95
Crédit d'étude aménagement déclassement zone sportive sect. Crête (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	47′187.70
Coll.EU EP Rte de Choulex à Seymaz (à valoir s/Crédit voté le 16.06.14)	341′791.15
Agrand.déchetterie centre village (à valoir s/crédit voté le 10.11.14)	268′519.93
Parc.Coin de terre raccord. Collect. Collectif privé (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	31′875.30
Zone Ch. Ecorcherie (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	1′350.50
Trois aires de jeux, préaux écoles	318′613.55
Total du compte des investissements	2′124′612.18

Rapport de l'organe de révision à l'intention du conseil municipal de la commune de Vandoeuvres

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Genève, le 3 mars 2016